

| | |
|---|---------------------------|
| FICHE D'INSCRIPTION AS Jules FERRY 2023/2024 | NOM de l'élève : |
| | PRENOM de l'élève : |
| Collège Jules FERRY 5 Rue des écoles, 78200 MANTES-LA-JOLIE 01 30 33 57 73 | CLASSE : |

Inscriptions à partir du mercredi 13 septembre dans les AS souhaitées.

Activités proposées (cochez la ou les cases)

| APSA | Taux horaire | Horaires | Enseignant | Lieu | Informations | Choix |
|-------------|--------------|--|----------------|-------------------|--|--------------------------|
| Aviron | 2x2h | 14h-16h 16h-18h | M. BOVE | Stade Nautique | Savoir-Nager | <input type="checkbox"/> |
| Football | 2x1h30 | 13h30-15h (6 ^{ème} -5 ^{ème}) 15h-16h30 (4 ^{ème} -3 ^{ème}) | M. LE COURTOIS | Collège | 2 groupes : 6 ^{ème} -5 ^{ème} et 4 ^{ème} -3 ^{ème} | <input type="checkbox"/> |
| Laser-Run | 1h15 | 12h30-13h45 | M. COURTINE | Collège | | <input type="checkbox"/> |
| Natation | 1h | 13h-14h | M. CHERENCEY | Aquasport | | <input type="checkbox"/> |
| Danse | 1h | 13h30-14h30 | Mme. BOODHRAM | Ladoumègue | | <input type="checkbox"/> |
| Basket-Ball | 1h30 | 14h-15h30 | M. COURTINE | Ladoumègue | | <input type="checkbox"/> |
| Volley-Ball | 1h | 14h30-15h30 | Mme. BOODHRAM | Ladoumègue | | <input type="checkbox"/> |
| VTT | 2h | 14h30-16h30 | M. CHERENCEY | Départ du collège | | <input type="checkbox"/> |
| Badminton | 1h | 15h30-16h30 | Mme. BOODHRAM | Ladoumègue | | <input type="checkbox"/> |

Pour les entraînements, les élèves restent sous la responsabilité des parents pour se rendre sur les installations sportives.

Pour les compétitions, les élèves reçoivent une convocation à rendre signée avant le départ. Il y est précisé les horaires, le moyen de transport et le matériel à apporter. Un affichage est tenu à l'intérieur du collège.

Montant de la cotisation : 30 euros

Moyens de paiement :

- Chèque à l'ordre de l'Association Sportive du collège Jules Ferry
- Espèces
- Pass+



Mention sur le droit à l'image :

Dans le cadre des activités proposées directement ou indirectement par l'Union nationale du Sport Scolaire (UNSS), l'association peut réaliser des clichés fixes ou animés de l'enfant licencié. A cet effet, l'adhésion à l'UNSS vaut acceptation de :

(a) la prise d'images fixes ou animées, le cas échéant en fixant d'autres éléments de la personnalité du licencié,

(b) la fixation de l'image et des éléments de la personnalité du licencié sur tout support connu ou inconnu à ce jour et permettant l'exploitation desdites images, et

(s) la reproduction, la représentation, l'exploitation voire la modification, directement ou indirectement de l'image et des éléments de personnalité du licencié dans le cadre des opérations de communication interne ou externe, institutionnelle ou promotionnelle sous tout format, sous tout support directement ou indirectement. L'UNSS conservera l'anonymat du licencié. La présente autorisation est consentie à titre gracieux, pour le monde entier et pour une durée de 10 ans à compter de la prise de licence.

Mention sur le RGPD :

Aux fins de gestion de la pratique sportive et des compétitions organisées directement ou indirectement par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), nous sommes amenés à solliciter des données personnelles concernant votre enfant licencié à l'UNSS pour la durée de validité de ladite licence. L'adhésion à l'UNSS vaut autorisation pour l'association UNSS de collecter, d'enregistrer et de stocker les données nécessaires. Outre les services internes de l'UNSS, les destinataires de ces données sont, à ce jour, les fédérations françaises délégataires du sport concerné par la pratique sportive du licencié, ainsi que les sous-traitants de l'UNSS tels que ses assureurs ou l'hébergeur des données de l'UNSS. Ces informations sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent y être communiquées qu'à ces destinataires. En tant que responsable légal du mineur licencié, vous bénéficiez notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui vous

concernent, que vous pouvez exercer en adressant directement une demande au responsable de ces traitements Madame Marie-Céline Courtet à l'adresse daf@unss.org. La politique générale de protection des données est consultable sur le site internet de l'UNSS ainsi que sur son extranet OPUSS.

Mention sur les Assurances et le Réglementaire :

Le licencié ci-dessus ou son représentant légal (pour les mineurs) déclare se conformer aux règlements sportifs de la fédération UNSS, avoir pris connaissance des statuts du règlement intérieur de la fédération (disponibles sur le site internet UNSS), s'engager à respecter la charte éthique du CNOSF conformément au Code du Sport. Le licencié ou son représentant légal déclare être informé(e) des conditions d'assurances et de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer. Dans un certain nombre de situations (à l'exception des situations où l'auteur des violences a lui-même la qualité d'assuré) les garanties actuelles du contrat UNSS/MAIF apportent aux adhérents (licenciés UNSS) victimes de violences sexuelles/physiques/psychologiques, une prise en charge dans les conditions prévues par le contrat, des frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation dont les séances de soutien

psychologique peuvent faire partie (garantie « Indemnisation des Dommages Corporels »). Il en sera de même de la prise en charge des frais de procédure (garantie « Recours ») pour lesquels la MAIF pourra également proposer les services d'un avocat auquel elle fait régulièrement appel.

Nous travaillons également à nous mettre en conformité à l'article 72 de la loi n° 2020-1525 d'accélération et de simplification de l'action publique du 7 décembre 2020 qui dispose « Les fédérations sportives remplissant une mission de service public doivent permettre la demande et la délivrance de licences sportives en ligne d'ici la campagne d'adhésions 2022-2023. »

J'ai soussigné Monsieur/Madame, autorise l'élève, en classe de, né(e) le / / à participer aux entraînements et aux compétitions de l'Association Sportive du Collège Jules FERRY.

En outre, j'accepte que les responsables de l'A.S. ou de l'U.N.S.S. autorisent en mon nom une intervention médicale ou chirurgicale en cas de besoin. **(A rayer en cas de refus).**

Droit à l'image: J'autorise l'utilisation de l'image de mon enfant pour des publications sur le site du collège et de l'UNSS. J'autorise également le partage de données concernant mon enfant. **(A rayer en cas de refus).**

| | |
|-----------------------------------|-------------------------------|
| Numéro de téléphone 1 : | Numéro de téléphone 2 : |
| Fait le/...../..... A | SIGNATURE |